

Renforcer la cohésion sociale par des dispositifs de formation professionnelle - AFPAR -

Le dispositif de formation professionnelle d'adulte occupe dans le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations professionnelles une place essentielle dans la stratégie de production de compétences professionnelles en réponse aux besoins du tissu économique. A ce titre, l'AFPAR - l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes de la Réunion, bénéficie chaque année de financement de la part de la Région et de l'Union Européenne.

Cet organisme intervient sur 8 des secteurs prioritaires du CPRDF :

Agriculture, agroalimentaire, BTP, TIC, tourisme, social, croissance verte, tertiaires et services.

Le programme d'activité de l'AFPAR est mis à jour chaque année et il se caractérise par plusieurs missions, notamment :

- l'accueil et l'information des candidats
- le conseil et l'orientation
- la formation professionnelle des stagiaires
- leur accompagnement psychologique en cours de formation
- l'hébergement et la restauration des stagiaires
- le suivi et l'aide à l'insertion en emploi

Bien entendu, l'offre des formations est élaborée en fonction des besoins de l'économie réunionnaise. Cette élaboration passe également par une collaboration avec les collecteurs des branches professionnelles.

A travers son Schéma Directeur de l'offre de formation (SDOF), l'AFPAR propose 52 titres professionnels, 149 certificats

professionnels, 5 certificats de compétences spécialisées...



Source photos : AFPAR

Le taux de réussite moyen 2011 est en progression de 2,5% en moyenne par rapport aux exercices 2009-2010.

Certaines filières comme « l'hôtellerie - restauration » ou « l'automobile » ont des taux de réussite qui atteignent 96% et 95%

Quelques chiffres :

Montant total du programme d'action 2012 :

20 626 653 €

UE FSE : 14 416 677 €

REGION : 6 178 576 €

Quelques indicateurs :

4 centres

Plus de 2 500 stagiaires (2012)

49,60 % de sorties positives (2011)

Ce projet est cofinancé par
l'Union Européenne



UNION EUROPEENNE